



Communiqué de presse du 5 juin 2013

Géothermie profonde La Côte: le projet entre dans une nouvelle phase

Romande Energie rejoint le projet de géothermie profonde GP La Côte en tant que nouveau partenaire. Cette nouvelle réjouissante correspond à l'entrée dans une phase déterminante du projet: il s'agit désormais d'obtenir la couverture de risque octroyée par la Confédération, puis la concession et l'autorisation de forage délivrées respectivement par le canton et la commune de Gland. La préparation de cette étape cruciale est soutenue par la nomination d'un directeur de projet, ainsi que par la mise en place de mesures concrètes de communication.

Aide-mémoire

Initié en 2006, le projet de géothermie profonde de La Côte vise à exploiter la chaleur naturelle du sous-sol de la région par pompage des aquifères profonds (~5'000 mètres). Ce concept se calque sur un modèle éprouvé qui consiste à extraire l'eau chaude (~180 °C) par le biais de deux forages profonds (doublet production-réinjection). Rappelons que cette exploitation géothermique est exempte de stimulation des sols (roches fissurées artificiellement), ce qui a pour avantage de garantir la stabilité des terrains concernés.

Afin de couvrir les besoins du plus grand nombre possible de consommateurs de la région, quatre sites d'exploitation sont planifiés: Aubonne, Etoy, Nyon et Gland. Ce dernier, le site pilote, permettra d'alimenter plusieurs quartiers de la ville dont le tout récent écoquartier *Eikenøtt*.

Les études de faisabilité ont démontré que le rendement permettra de produire non seulement de l'énergie thermique (exploitation en cascade), mais aussi de l'énergie électrique, cela par turbinage de la vapeur d'eau. Il va de soi qu'un tel projet ne pourrait voir le jour qu'avec l'appui des autorités compétentes.

Romande Energie s'engage dans le projet

C'est en tant que nouveau partenaire du projet que Romande Energie rejoint les trois associés déjà engagés: *la Société Électrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)*, *la Société Électrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA)* et la commune de Nyon.

Déjà engagée dans le domaine de la géothermie profonde, *Romande Energie* a en effet décidé de saisir cette nouvelle opportunité de participer au développement d'énergie renouvelable en Suisse occidentale.

Romande Energie détient désormais 25% des parts du projet de *La Côte*, tout comme les trois autres partenaires. Nous relevons que c'est par l'acquisition intégrale de la participation de *sol-E Suisse* que *Romande Energie* s'engage. *Sol-E Suisse*, filiale de *BKW FMB Energie* a en effet décidé de rassembler ses forces dans la production de courant éolien et hydraulique.

Désignation d'un directeur de projet

Afin de conduire et de mener à bien l'ensemble de ce projet complexe, M. Daniel Clément a été nommé au poste de directeur de projet. Son rôle englobe aussi bien la supervision technique que les aspects communicationnels et relationnels.

Le nouveau directeur est au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur EPFL en électricité. Il est aussi titulaire d'un CAS en gestion d'entreprise (Certificate of Advanced Studies), formation postgrade en gestion d'entreprise.

Au cours de sa carrière, M. Clément a toujours été actif dans les domaines de l'énergie et de l'électricité, notamment au sein des sociétés *ABB*, *Maxwell Technologies* et *BKW FMB Energie*. Auparavant, il a occupé la fonction de directeur de la plateforme Westelec, spécialisée dans les prestations de services destinées aux *Entreprises d'Approvisionnement en Electricité (EAE)* pour la Suisse romande.

Nouvelle phase

Les différentes études de faisabilité ayant été menées à bien, la phase actuelle du projet consiste à obtenir, de la part de la Confédération, la couverture du risque financier lié au forage. La décision de l'instance fédérale sera prise suite à l'étude du dossier technique en cours d'élaboration. Celui-ci sera bien entendu complété par une étude d'impact environnemental.

C'est lors de cette même phase qu'il s'agira d'obtenir la concession délivrée par le canton de Vaud, ainsi que la première autorisation de forage, dépendant elle de la commune de Gland. Quant à la planification à plus long terme, les partenaires poursuivront leurs discussions relatives aux thèmes environnementaux, juridiques et administratifs. Un accent particulier sera mis sur la question du financement du forage pilote et des installations de surface.

Nouveau nom, nouvelle identité

Souhaitant apporter des informations aussi complètes que régulières, les associés travaillent actuellement sur les différents supports de communication, dont la première partie du site Internet, mise en ligne à l'adresse www.energeo-lacote.ch.

Dans ce sens, il a été décidé d'apporter une identité plus représentative du projet en remplaçant le nom *GP La Côte* par *Energeô La Côte*. Le nouveau nom englobe plus explicitement les notions d'énergie et de géothermie. La lettre «Ô» symbolise la région de La Côte et l'ensemble de sa population, ainsi que l'eau qui se situe au cœur du principe de la géothermie profonde.

Informations complémentaires

Romande Energie

Mme Karin Devalte
Responsable de la communication
Tél. 021 802 95 67
Mobile 079 386 47 67
karin.devalte@romande-energie.ch
www.romande-energie.ch

SEIC

M. Dieter Gisiger
Directeur
Tél. 021 364 31 31
Mobile 079 345 50 54
dieter.gisiger@seicgland.ch
www.seicgland.ch

SEFA

M. Christian Jan
Directeur
Tél. 021 821 54 00
Mobile 079 447 43 54
c.jan@sefa.ch
www.sefa.ch

Ville de Nyon

M. Claude Dupertuis
Municipal en charge des Services Industriels
Tél. 022 363 85 00
Mobile 079 449 03 36
claude.dupertuis@nyon.ch
www.nyon.ch